



SOUTENEZ DES ELU.ES QUI DEFENDENT REELLEMENT VOS INTERETS !

Depuis trop longtemps les décisions prises en CSE, instance supposée défendre l'intérêt des salarié.es de Atalian, attaquent nos droits et nos conditions de travail.

Inlassablement la CGT monte au créneau pour contester un fonctionnement imposé par la direction et les autres organisations syndicales au mépris de la loi et réclame l'application stricte du code du travail.

L'action de la CGT dérange car elle a permis d'apporter des améliorations aux conditions de travail et défend avec acharnement l'intérêt des travailleur.ses.

Un camarade élu CGT Atalian s'est fait violemment insulté, agressé et menacé par un élu CSE d'Atalian d'une autre organisation syndicale parce qu'il défendait ses droits et refuse de se soumettre à ces arrangements.

De victime, on veut le faire passer pour agresseur.

Victime, il est convoqué par la direction pour un entretien qui peut aller jusqu'à son licenciement.

Nous réclamons :

- L'arrêt immédiat de la procédure en cours.
- Des décisions prises avec concertation.
- Un dialogue transparent et équitable.
- Le principe de non-discrimination.
- Les mêmes droits pour tous.



Pourquoi nous mobilisons-nous ?

- Parce que nous refusons de subir.
- Parce que s'attaquer aux élu.es du personnel, c'est s'attaquer aux salarié.es.
- Parce que nos droits ne se négocient pas dans le mépris.



Nous appelons à l'action !

**Rassemblement à l'Agence :
12 rue de Caulet -bâtiment A03-
31300 Toulouse.**

**Le Mercredi 4 Juin 2025 à 12h30.
Signez la pétition. Chaque signature compte!**

Ensemble, faisons reculer l'injustice et avancer nos droits !

LA CGT ATALIAN AUTERIVE 1 :

cgtatalian@gmail.com

Stéphane HUMBERT : 06 59 62 83 52 et Kong Meng LY : 06 60 39 82 06